

Sur convocation du Maire en date du 29 août 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis le 5 septembre 2019 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

**SONT PRESENTS** : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Marie-Odile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE** : Claudine JOFFROY

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal du 4 juillet 2019**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

**Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption**

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption pour

- une maison située rue du Levant vendue 258.000,00 €
- 2 parcelles de terrains rue de Mirecourt vendues 10.000,00 €

**Point n°3 : Décision modificative**

Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Darnieulles-Uxegney, une part de l'excédent revient à la commune. Pour procéder à l'encaissement, une décision modificative doit être faite pour un montant total de 46.628,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision.

**Point n°4 : Accroissement temporaire d'activité**

Suite à la mise en congé maladie d'un agent, il y a lieu d'effectuer son remplacement pour la bonne continuité du service. Un poste d'agent technique non permanent pour 24 h par semaine est créé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Ce que le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**Point n°5 : Adhésion à SPL-Xdemat**

La transmission des actes par voie dématérialisée nécessite la signature d'une convention avec l'Etat qui précise notamment le dispositif de télétransmission retenu.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat et à utiliser le dispositif proposé par le SMIC et ce, à l'unanimité.

**Point n°6 : Extension réseau d'eau rue des Sapins**

2 devis nous ont été transmis par le Bureau d'Etudes et la société STPI a été retenue pour un montant de 49.806,00 € HT

**Point n°7 : Rapport annuel du Service de l'Eau**

Une présentation du rapport sur le service et la qualité de l'Eau est faite. Le Conseil Municipal approuve celui-ci. Le rapport est consultable en Mairie.

**Point n°8 : Rapport annuel du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges**

Une présentation du rapport du SDEV est faite et le Conseil Municipal approuve ce dernier. Le rapport est disponible en Mairie et peut être consulté.

## *Informations et questions diverses*

Déplacement d'un candélabre : un riverain de la rue de l'Ancien Stade souhaiterait le déplacement d'un candélabre qui se trouve devant ses garages. Des renseignements complémentaires lui seront demandés.

Catastrophe naturelle : suite à la sécheresse de ces dernières années, des maisons se sont fissurées. Une liste a été dressée en mairie et la Préfecture saisie. Une procédure est à réaliser avant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Subventions et aides diverses : des habitants de Darnieulles ont été destinataires d'aides financières pour l'achat de vélos à assistance électrique mais également pour la réhabilitation de leur maison.

Théâtre « Les jolies Mômes » : la représentation a eu lieu le 27 août à laquelle 160 personnes ont participé. Une réussite !

Courrier d'une administrée : la demande porte sur les aides éventuelles de la commune pour les transports scolaires. A Darnieulles, rien n'est mis en place.

Ambrosie : un mail de l'ARS nous signale la prolifération de l'ambrosie et ses effets sur la santé (allergie). Un référent au sein du conseil municipal est désigné afin de repérer et de surveiller l'espèce.

Analyse d'eau : la dernière qui a été réalisée, est conforme.

Zone de la Gare : son nettoyage est fait.

Fenêtres de l'école élémentaire : pas de subvention pour leur remplacement.

Travaux rue de la Croix de Romont : dossier de subvention en cours d'instruction.

Frigo salle des fêtes : les joints ont été changés.

Nouveau prêtre : l'Abbé Pierre-Jean DUMENIL est nommé au 01/07/2019 curé modérateur de la Paroisse St Jean-Baptiste de l'Avière et son installation sera officielle le 29/09/2019 à 10h lors de la célébration de la Ste Fleur en l'église de Gigney

Toiture de la Mairie : 2 devis ont été réalisés. La décision sera prise lors du prochain budget en 2020.

Salon des Collectionneurs : réunion le 09/09/2019 à 20h30 à la Salle des Fêtes. Des flyers seront distribués.

CCAS : réunion le 25/09/2019 à 18h00 en Mairie. Le repas des aînés aura lieu le 27/10/2019 à Uxegney.

Compétence Eau : le transfert de la compétence à la CAE se prépare et une première réunion a eu lieu en mairie le 30/07/2019.

Elections municipales : les 15 et 22 mars 2020.

TBI : les trois tableaux sont installés dans les classes de l'école élémentaire.

Eoliennes : une entreprise a pris contact avec le Maire pour convenir d'un RDV en Mairie concernant le développement éolien. Aucune suite ne sera donnée !

Salon de l'habitat : du 19 au 23/09/2019. Des entrées sont distribuées aux membres du Conseil Municipal.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le 3 octobre 2019 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h00.